



## Lancement de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière : les infirmiers en première ligne

**COMMUNIQUE DE PRESSE - Paris, le 16 octobre 2019**

**Les infirmières et les infirmiers ont vu récemment leur rôle élargi en matière de vaccination antigrippale. Objectif : améliorer la couverture vaccinale contre cette pathologie saisonnière qui cause chaque année une surmortalité notamment chez les personnes âgées et fragiles. Cette compétence reconnue pourrait être élargie à d'autres vaccinations afin d'améliorer toutes les couvertures vaccinales.**

**A l'occasion du lancement de la campagne de vaccination contre la grippe, l'Ordre des infirmiers engage une campagne de communication destinée aux patients, mais aussi aux infirmiers.**

### **Une vaccination élargie à tous les adultes prévus au calendrier vaccinal**

**Sans prescription préalable du médecin, les infirmières et infirmiers peuvent désormais vacciner tous les adultes prévus au calendrier vaccinal, y compris les femmes enceintes et les personnes n'ayant jamais été vaccinées.**

Ce rôle élargi doit permettre d'améliorer sensiblement la couverture vaccinale qui décroît de manière importante ces dix dernières années (passant de 58,7% en 2008 à 46,8% en 2018).

Les infirmiers constituent la profession de santé la plus nombreuse en France avec 700 000 professionnels, dont 130 000 exercent en cabinets libéraux et sont répartis sur tout le territoire, notamment dans les zones rurales. Dans ces zones justement, 70,3%<sup>1</sup> des infirmiers libéraux tiennent une permanence au sein de leur cabinet au cours de la période de vaccination et peuvent aussi vacciner au domicile à l'occasion de soins infirmiers. Les personnes sont invitées à se faire vacciner par un infirmier à l'aide du bon délivré par l'Assurance maladie.

### **Une enquête de l'Ordre qui confirme le rôle majeur des infirmiers**

Un échantillon de 5600 infirmiers a répondu à une grande enquête menée par l'Ordre des infirmiers en partenariat avec Tous pour la santé de janvier à juin 2019.

Cette enquête confirme que les infirmiers, quel que soit leur mode d'exercice, suivent des patients fragiles (seniors, patients chroniques, enfants...) et quasiment tous (93,3%) des

---

<sup>1</sup> Source : Enquête Ordre des infirmiers/TPLS janvier-juin 2019 auprès d'un échantillon de 5600 infirmiers

patients chroniques, c'est-à-dire la tranche de la population la plus à risque face à la grippe. Ils sont d'ailleurs une large majorité (54%) à échanger régulièrement avec leurs patients à propos de la vaccination et constituent à cet égard un vecteur-clef de l'information et de la lutte contre l'hésitation vaccinale.

Leur rôle est large en matière de vaccination : 91,4% vaccinent leurs patients, 72% vaccinent leurs collègues et leur entourage proche, 40% se vaccinent eux-mêmes.

Ils sont totalement mobilisés puisque **durant la campagne saisonnière, 88% des infirmiers injectent le vaccin antigrippal.**

A 90,3% formés durant leurs études, 56,2% ont complété leur formation par de la formation continue. Les infirmières et les infirmiers jouissent d'une grande crédibilité aux yeux des patients dans ce domaine.

**Cette compétence reconnue pourrait d'ailleurs encore être élargie pour d'autres vaccinations** par exemple dans le cadre d'une **politique visant à améliorer toutes les couvertures vaccinales dans notre pays.** C'est ce que souhaitent 87,2% des infirmières et infirmiers répondants.

## Une campagne d'information de l'Ordre à l'attention des citoyens et... des infirmiers



Cette année, l'Ordre des infirmiers lance une campagne sous la forme de deux affiches :

- la première destinée à **informer les patients de la tenue d'une permanence vaccinale au sein du cabinet infirmier** (à apposer sur la devanture)
- la seconde destinée à **rappeler aux infirmiers leur devoir de protéger les patients en se vaccinant eux-mêmes.** Le rôle infirmier est aussi d'être exemplaire !

*« Comme chaque année, les infirmiers seront au rendez-vous de cette campagne de vaccination saisonnière, action majeure de santé publique. Les infirmiers sont des professionnels responsables formés et compétents pour cet acte ainsi que pour répondre aux questions sur la vaccination et sur la grippe »* indique Patrick Chamboredon, Président de l'Ordre national des infirmiers.

--

**CONTACT PRESSE**

**Adrien de Casabianca**

06 30 30 34 84

[adrien.decasabianca@gmail.com](mailto:adrien.decasabianca@gmail.com)